



Auto Refinishing Products

Page : 1/14

Date d'impression : 24.04.2020

Révision: 24.04.2020

Numéro de version 18

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **BODY SPECIAL SPRAY**

Code du produit: 211

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

Catégorie de processus

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation dans un mélange

Catégorie de l'article AC1 Véhicules

Emploi de la substance / de la préparation

Peinture

Protection de surface

Peinture

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

HB BODY S.A.

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI,GREECE

Ph: +30 2310 790 000

Fax: +30 2310 790 033

www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

Service chargé des renseignements:

HB BODY S.A.

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI,GREECE

Ph: +30 2310 790 000

Fax: +30 2310 790 033

www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoison (Bordeaux)

Hôpital Pellegrin-TripodePlace Amelie Raba-Leon Bordeaux

(suite page 2)

FR

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 1)

Telephone:+33 5 5679 8776
Fax:+33 5 5679 6096
Emergency telephone:+33 5 5696 4080
E-mail address:centre-antipoison@chu-bordeaux.fr Website:www.centres-antipoison.net

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

toluène

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

(suite page 3)

FR

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 2)

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient acrylate de n-butyle. Peut produire une réaction allergique.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 108-88-3	toluène	35-<40%
EINECS: 203-625-9	 Flam. Liq. 2, H225	
Numéro index: 601-021-00-3	 Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304	
RTECS: XS 5250000	 Skin Irrit. 2, H315	
Reg.nr.: 01-2119471310-51-0000		
01-2119471310-51-0003		
01-2119471310-51-0005		
01-2119471310-51-0002		
01-2119471310-51-0027		
CAS: 106-97-8	n-Butane	30-<35%
EINECS: 203-448-7	 Flam. Gas 1, H220	
Numéro index: 601-004-00-0	 Acute Tox. 3, H331	
RTECS: EJ 4200000	Press. Gas (Comp.), H280	
CAS: 1330-20-7	xylène	5-<10%
EINECS: 215-535-7	 Flam. Liq. 3, H226	
Numéro index: 601-022-00-9	 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	
RTECS: ZE 2100000		
Reg.nr.: 01-2119488216-32-001		
01-2119488216-32-002		
01-2119488216-32-003		
CAS: 75-28-5	isobutane	2,5-<5%
EINECS: 200-857-2	 Flam. Gas 1, H220	
Numéro index: 601-004-00-0	Press. Gas (Comp.), H280	
RTECS: TZ 4300000		
CAS: 64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	2,5-<5%
EINECS: 265-199-0	 Flam. Liq. 3, H226	
Numéro index: 649-356-00-4	 Asp. Tox. 1, H304	
Reg.nr.: 01-2119455851-35-0001	 Aquatic Chronic 2, H411	
	 Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335-H336	
CAS: 74-98-6	propane	2,5-<5%
EINECS: 200-827-9	 Flam. Gas 1, H220	
Numéro index: 601-003-00-5	Press. Gas (Comp.), H280	
RTECS: TX 2275000		
CAS: 7429-90-5	aluminium en poudre (pyrophorique)	<2,5%
EINECS: 231-072-3	 Pyr. Sol. 1, H250; Water-react. 2, H261	
Numéro index: 013-001-00-6		
RTECS: BD 0330000		

(suite page 4)

FR

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 3)

CAS: 67-63-0 propane-2-ol
 EINECS: 200-661-7
 Numéro index: 603-117-00-0
 RTECS: NT 8050000
 Reg.nr.: 01-2119457558-25-0002
 01-2119457558-25-0001

<2,5%

CAS: 141-32-2 acrylate de n-butyle
 EINECS: 205-480-7
 Numéro index: 607-062-00-3
 RTECS: UD 3150000

≥0,1- <1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas de contact avec la peau NE PAS nettoyer zone affectée avec des solvants ou des diluants. Enlever tous les vêtements contaminés à la fois. Laver soigneusement la peau avec savon de pH neutre et de l'eau. En tout soupçon que l'irritation de la peau persiste, consultez un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent toujours l'équipement de protection et un appareil respiratoire lors de la manipulation du feu venant de ces produits

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 5)

FR

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 4)

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****108-88-3 toluène**VLEP Valeur momentanée: 384 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 76,8 mg/m³, 20 ppm

R2, risque de pénétration percutanée

106-97-8 n-ButaneVLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm**1330-20-7 xylène**VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

67-63-0 propane-2-olVLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm**141-32-2 acrylate de n-butyle**VLEP Valeur momentanée: 53 mg/m³, 10 ppmValeur à long terme: 11 mg/m³, 2 ppm

(suite page 6)

FR

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 5)

- **Informations relatives à la réglementation** VLEP: ED 1487 12.2019
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Eviter tout contact avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:** Caoutchouc fluoré (Viton)
- **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Gants en caoutchouc
- **Protection des yeux:**
Lunettes de protection



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**
- **Forme:** Aérosol
- **Couleur:** Selon désignation produit
- **Odeur:** Caractéristique
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

(suite page 7)

FR

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 6)

· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44,5 °C
· Point d'éclair	< 0 °C
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	365 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,2 Vol %
Supérieure:	8,5 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	2 hPa
· Densité à 20 °C:	0,61107 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	84,6 %
VOC (CE)	540,7 g/l
Teneur en substances solides:	11,6 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR

(suite page 8)

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

• **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Dermique LD50 32.498 mg/kg

Inhalatoire LC50/4 h >116 mg/l

108-88-3 toluène

Oral LD50 5.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 (statique) 12.124 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 5.320 mg/l (souris)

106-97-8 n-Butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

1330-20-7 xylène

Oral LD50 4.300 mg/kg (rat)

Dermique LD50 2.000 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 11 mg/l (ATE)

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral LD50 >6.800 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >3.400 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h >10,2 mg/l (rat)

67-63-0 propane-2-ol

Oral LD50 5.045 mg/kg (rat)

Dermique LD50 12.800 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 30 mg/l (rat)

141-32-2 acrylate de n-butyle

Oral LD50 900 mg/kg (rat)

Dermique LD50 2.000 mg/kg (lapin)

• **Effet primaire d'irritation:**

• **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

• **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

• **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire au fœtus.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

• **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 8)

*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques· **12.1 Toxicité**· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Effets écotoxiques:**· **Remarque:** Nocif pour les poissons.· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**· **PBT:** Ce produit ne contient aucune substance qui est considérée comme persistante, bioaccumulable ou non toxique (PBT).· **vPvB:** Ce mélange ne contient aucune substance qui est considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**· **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.· **Catalogue européen des déchets**

HP3 Inflammable

HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

HP10 Toxique pour la reproduction

HP14 Écotoxique

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport· **14.1 Numéro ONU**· **ADR, IMDG, IATA**

UN1950

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**· **ADR**

UN1950 AÉROSOLS

· **IMDG**

AEROSOLS

· **IATA**

AEROSOLS, inflammable

(suite page 10)

FR

Nom du produit: **BODY SPECIAL SPRAY**

(suite de la page 9)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· **ADR**



- **Classe** 2 5F Gaz.
- **Étiquette** 2.1
- **IMDG, IATA**



- **Class** 2.1
- **Label** 2.1
- 14.4 Groupe d'emballage
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement:
- **Marine Pollutant:** Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.
- **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** -
- **No EMS:** F-D,S-U
- **Stowage Code** SW1 Protected from sources of heat.
SW2 Clear of living quarters.
SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
For WASTE AEROSOLS:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

- **ADR**
- **Quantités limitées (LQ)** 1L
- **Quantités exceptées (EQ)** Code: E0
Non autorisé en tant que quantité exceptée
- **Catégorie de transport** 2
- **Code de restriction en tunnels** D
- **IMDG**
- **Limited quantities (LQ)** 1L
- **Excepted quantities (EQ)** Code: E0
Not permitted as Excepted Quantity

(suite page 11)

FR

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 10)

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucun des composants n'est compris.

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**Pictogrammes de danger**

GHS02

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

toluène

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Catégorie SEVESO** P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 48**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.

H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

(suite page 12)

FR

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 11)

- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Service établissant la fiche technique:** Department of Quality Control

• **Contact:**

HB BODY S.A
Ms Olympia Stamkou
Ph: +30 2310 790 032
fax: +30 2310 790 033
email: stamkou@hbbody.com

• **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1
Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Pyr. Sol. 1: Matières solides pyrophoriques – Catégorie 1
Water-react. 2: Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables – Catégorie 2
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – voie cutanée – Catégorie 4
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – inhalation – Catégorie 3
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

(suite page 13)

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 12)

Annexe: Scénario d'exposition**· Désignation brève du scénario d'exposition****· Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

· Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants**· Catégorie du procédé**

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

· Catégorie de l'article AC1 Véhicules**· Catégorie de rejet dans l'environnement** ERC2 Formulation dans un mélange**· Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

· Conditions d'utilisation Conformément aux instructions d'utilisation.**· Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:**· Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

· Etat physique Aérosol**· Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.**· Autres conditions d'utilisation****· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Utilisation uniquement sur un sol dur

· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs

Eviter le contact avec la peau.

Ne pas respirer les aérosols.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

Eviter un contact cutané de longue durée ou répété.

· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur

Aucune mesure particulière n'est requise.

Conserver hors de portée des enfants.

· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit

N'est pas applicable.

· Mesures de gestion des risques**· Protection du travailleur****· Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

· Mesures techniques de protection

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

N'utiliser le produit que dans des systèmes fermés.

· Mesures personnelles de protection

Eviter tout contact avec la peau.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de

(suite page 14)

Nom du produit: BODY SPECIAL SPRAY

(suite de la page 13)

produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Mesures pour la protection du consommateur

Assurer un marquage suffisant.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

· Mesures de protection de l'environnement**· Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Sol

Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.

Empêcher la pénétration dans le sol.

· Mesures pour l'élimination S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.**· Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**· Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale**· Estimation de l'exposition****· Consommateur** Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.**· Guide pour l'utilisateur en aval**

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.